



Faites passer l'inFO du SY.N.P.A.-FO.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION

Montauban : les salariés d'AXA se mobilisent pour dire NON à la fermeture du site !

La direction d'AXA, a annoncé à l'occasion de réunions d'instances, sa volonté de fermer le site de Montauban. Ce site emploie actuellement plus de 90 salariés dont des salariés extérieurs à AXA.

Comme solution alternative, AXA, qui comme chacun sait est: Fiable, Attentive et Disponible, FAD pour faire court, propose aux salariés Montalbanais de rejoindre l'unité de production Toulousaine, prétextant que la distance entre les deux sites est somme toute raisonnable (50 kms). Comme dans toute grande agglomération, chacun sait pertinemment que dans ce cas d'espèce c'est en temps qu'il faut raisonner. Les commerciaux qui travaillent dans les zones à forte densité de population savent bien qu'aux heures de pointe, le temps de trajet est souvent à multiplier par 2 pour ne pas dire par 3. Alors, prétendre que ce projet de déménagement aura des impacts limités pour le personnel concerné relève d'un cynisme dont AXA a une maîtrise absolue. Le prétendu attachement Axien au développement durable ainsi que ses préconisations au regard des risques « inondations » confirment que toutes leurs démarches ne reposent que sur un fond sablonneux et s'évaporent, dès que l'odeur de quelques euros à glaner se fait sentir. La direction d'AXA, en escomptant sur la fermeture de sites, entend passer ainsi à la vitesse supérieure, en accélérant surtout son processus de délocalisations.

Sans faire outrage aux personnels du royaume chérifien, nous constatons que la qualité des opérations de gestion vie, depuis qu'une partie de celles ci est traitée là-bas, en a pris un sacré coup.

Il est évident, pour notre organisation syndicale, que le destin du personnel commercial et intimement lié à celui du personnel administratif. Les conséquences sociales du projet Ambition 2012 érodent à la fois les droits et conditions de travail de l'ensemble du personnel.

C'est pourquoi nous considérons que les populations administratives et commerciales doivent faire front ensemble. Il s'agit, selon nous, d'une question de responsabilité collective et de responsabilité syndicale en particulier de tout faire, dans l'unité la plus large pour que les revendications du personnel Montalbanais soient entendues et prises en compte.

Le Syndicat National des Producteurs d'Assurances Force Ouvrière (SyNPA FO), quant à lui, apporte tout son soutien au personnel Tarn et Garonnais en s'engageant dans toutes les actions unitaires qui permettront de renforcer le mouvement de résistance qui s'est constitué pour faire gagner le mouvement impulsé par les organisations syndicales, FORCE OUVRIÈRE, CGT et CFDT !

A cet effet, nous vous faisons parvenir le tract FO relatif au CCE des 13 et 14 octobre 2009 ainsi que le texte de la motion adoptée à l'unanimité le 16 octobre, qui prévoit notamment **une montée du personnel de Montauban à Nanterre lors du prochain CCE le 10 novembre**. Le SYNPA FO précise que notre syndicat sera aux côtés des salariés Montalbanais à cette occasion et affirme, d'ores et déjà, que le syndicat des producteurs apportera toute l'aide dont aura besoin le personnel Tarn et Garonnais pour faire valoir ses revendications.



Force Ouvrière

Sections AXA France

Octobre 2009

Montauban : Suite au CCE des 13 et 14 octobre 2009 :

Tous les membres du CCE et toutes les Organisations Syndicales se sont prononcées pour le maintien du site montalbanais !

Déjà 2400 signatures de salariés d'Axa France sur des pétitions communes !

LA MOBILISATION DOIT SE POURSUIVRE ET S'AMPLIFIER !

Après un nouveau débrayage des salariés de Montauban le 12 octobre suivi par 75 % du personnel et le soutien d'une vingtaine de retraités, ce sont près de 2 400 signatures de salariés d'Axa France qui ont été recueillies sur des pétitions communes pour dire :

NON A LA FERMETURE DU SITE, MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS, DE L'ACTIVITÉ ET L'APPORT D'ACTIVITÉS NOUVELLES PERMETTANT DE PÉRENNISER L'EMPLOI SUR LE SITE DE MONTAUBAN !

La pétition a été remise par une délégation de représentants des différentes Organisations Syndicales lors du CCE.

Alors que la Direction met en avant la baisse d'activité sur le site de Montauban, elle présente, au cours de ce même CCE, un projet de délocalisation d'une partie de la comptabilité financière des sociétés d'axa en Europe ...en Inde !!!

C'est une quarantaine d'emplois en France et plus de 200 en Europe qui seraient impactés !

Sur la dématérialisation des documents, là encore la Direction a informé le CCE que toute la partie numérisation sera reprise par Rank-Xerox !

Les délocalisations et externalisations se poursuivent au détriment des salariés d'Axa France qui pourraient gérer cette activité ! Une honte !

Au cours de cette séance, un membre FO a fait la démonstration, à travers les propres chiffres de la Direction, que la justification économique, mise en avant par Axa, était totalement infondée !

En clair : l'hypothèse où le site de Montauban serait optimisé par l'apport d'activités et l'occupation de 146 postes de travail tout en procédant au regroupement des seuls sites toulousains, la Direction évalue l'économie réalisée à 492.000 €/an ...

Comparée à celle évaluée en regroupant tous les sites toulousains et en fermant le site de Montauban, la différence est inférieure à 350.000 €, hors mesures d'accompagnement, évaluées justement à 300.000 €, et alors que le propriétaire du site montalbanais a confirmé la faisabilité d'une réduction substantielle du prix du loyer !

Ainsi la démonstration a été faite que la solution du maintien du site de Montauban est plus économique que sa fermeture !

Non seulement, la solution est plus économique mais éradique les risques d'accidents, de fatigue, de stress liés à l'allongement du temps de transport. Sans parler de la qualité de vie et de la vie de famille préservée, de la pollution évitée !

Enfin, cette solution assure non seulement la pérennité des emplois et du site mais répond également, à travers l'appart d'activités nouvelles et de nouveaux métiers, à garantir l'évolution professionnelle des salariés !

La Direction n'a pas répondu, lors du CCE, à cette argumentation, visiblement mal à l'aise !

Un membre FO a également soulevé l'irrégularité de la procédure d'information/consultation des instances puisque, de F. Pierson aux Directeurs en charge de ce dossier, tous annoncent la fermeture du site alors que nous sommes censés discuter d'un projet !

Un membre CGT a soulevé l'impact que peut avoir ce déménagement sur la santé des salariés et la contradiction des discours de M. De Castries, sur l'environnement et la prévention des risques, lors de l'inauguration du fonds Axa pour la recherche !

Le représentant syndical CFDT a fait part de la déloyauté dont fait preuve la Direction et a demandé au Président de répondre par écrit, notamment, à la contre-proposition démontrant la viabilité du site au regard des éléments financiers avancés !

Constatant l'inquiétude qu'a suscitée ce projet parmi le personnel, le représentant CFDT a demandé des garanties sur le maintien des autres sites d'Axa France ! FO ne peut que se féliciter d'une telle prise de position !

L'ensemble des membres du CCE et des Organisations Syndicales se sont prononcés pour le maintien du site !

La question est donc reportée au prochain CCE !

Au moment où France Télécom vient d'annoncer l'abandon du transfert des salariés de Cahors à Montauban en invoquant, à juste raison, « **les contraintes pour la vie familiale** » qu'engendre un tel déménagement, Axa doit également, pour les mêmes raisons, abandonner son projet de transfert des salariés de Montauban vers Toulouse !

Dans un tract « spécial Montauban », la CFDT déclare « nous mettrons en œuvre, avec d'autres Organisations Syndicales, le maximum de moyens pour permettre le maintien du site de Montauban ».

Pour sa part, FO appelle à poursuivre et à amplifier partout la mobilisation par l'organisation, sur tous les sites, d'Assemblées Générales unitaires pour dire :

- ▶ **NON A LA FERMETURE DE MONTAUBAN !**
- ▶ **MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS, DE L'ACTIVITÉ ET L'APPORT D'ACTIVITÉS NOUVELLES PERMETTANT DE PÉRENNISER L'EMPLOI SUR LE SITE DE MONTAUBAN !**
- ▶ **MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS SUR TOUS LES SITES !**
- ▶ **NON AUX EXTERNALISATIONS ET DÉLOCALISATIONS !**

 **Dernière minute** : lors de l'Assemblée Générale du 16 octobre, les salariés de Montauban ont décidé de s'inviter au prochain CCE à Nanterre pour réaffirmer leur totale opposition à la fermeture de leur site. Dans une motion adoptée à l'unanimité, ils appellent toutes les Organisations Syndicales d'Axa France à organiser, dans l'unité, ce jour là un rassemblement pour appuyer leur demande. FO répond positivement à leur proposition...



MOTION

Adoptée par les salariés de Montauban, réunis le 16 octobre 2009, en présence des sections syndicales CFDT, CGT et FO:

1^{er} : les salariés se félicitent du succès du second débrayage du 12 octobre 2009 suivi par 75% du personnel et soutenu par une vingtaine de retraités en présence de représentants syndicaux des sites de Toulouse et Bordeaux et le soutien des Unions Départementales CFDT, FO et CGT du Tarn et Garonne.

2^{ème} : les salariés se félicitent des 2384 premières signatures de salariés de nombreux sites d'AXA France recueillies sur des pétitions communes témoignant de leur solidarité dans notre action mais également de leurs inquiétudes face à la stratégie d'AXA du « tout-profit » à travers les externalisations, des délocalisations et l'industrialisation des tâches.

3^{ème} : les salariés se félicitent enfin de l'unanimité de tous les membres du CCE et de l'unité de toutes les organisations syndicales lors de la séance du 14 octobre 2009 se prononçant sur le maintien du site de Montauban, obligeant la direction à reporter la question au projet CCE avec l'obligation de répondre par écrit à la contre-proposition démontrant la viabilité du site au regard des éléments financiers avancés.

Les arguments avancés par les membres du CCE ont permis d'anéantir la justification économique mise en avant par la Direction. Il a été démontré qu'il était plus économique de maintenir et d'optimiser le site plutôt que de le fermer.

4^{ème} : Enfin, les salariés constatent avec satisfaction la sage décision de France TELECOM d'abandonner son projet de transfert des salariés de CAHORS à MONTAUBAN en évoquant à juste raison les « contraintes pour la vie familiale ». Nous estimons qu'il serait tout à l'honneur de la Direction d'AXA de prendre une décision analogue et d'abandonner son projet pour les mêmes raisons qui ont conduit France TELECOM à abandonner le sien.

Dans le cas contraire, fort de l'unité syndicale et des milliers de signatures, la Direction ne nous laisserait pas d'autres choix que de poursuivre la mobilisation en s'invitant le 10 novembre à NANTERRE lors du prochain CCE pour affirmer de manière encore plus forte notre opposition à la fermeture de notre site, au maintien de tous les emplois, de l'activité et l'apport d'activités nouvelles permettant de pérenniser l'emploi sur le site de MONTAUBAN.

Dans cette perspective, nous demandons à toutes les organisations syndicales d'AXA France d'organiser dans l'unité ce jour-là un rassemblement à NANTERRE dans les formes qu'elles détermineront pour appuyer notre demande. Les salariés se mettront en grève une demi-journée ce jour là.

Nous sollicitons toutes les organisations syndicales, les unions départementales, la municipalité, le conseil général et régional, pour qu'elles prennent en charge les frais inhérents à ce déplacement.

Dans l'immédiat, nous décidons d'alerter tous les élus du département lors de l'Assemblée Générale des maires qui se tient le 17 octobre 2009 à VALENCE D'AGEN et la population sur le marché de MONTAUBAN samedi 24 octobre 2009.

Adoptée à l'unanimité

**Pour toute demande, nous sommes à votre écoute,
alors n'hésitez pas à nous contacter!**

Région Ouest :

| | |
|------------------------|----------------------|
| ALLAIN Thierry (29) | Tel : 02 98 63 35 48 |
| BRAND Fabrice (35) | Tel : 02 99 09 33 42 |
| BELLIOT Patrice (44) | Tel : 06 08 61 05 90 |
| CHAUVIN Christine (44) | Tel : 06 10 96 50 95 |
| DI MAURO Marc (41) | Tel : 06 86 07 85 31 |
| DITTIERE Patrice (49) | Tel : 02 41 54 22 55 |
| GENET Anaëlle (49) | Tel : 06 98 13 21 97 |
| LE TIEC Philippe (35) | Tel : 02 99 59 36 08 |
| MARANGONI Delki (50) | Tel : 02 33 05 82 61 |
| MOY Marylène (29) | Tel : 02 98 73 34 89 |
| PESCHE Alain (53) | Tel : 06 07 29 33 73 |

**Vos délégués
SY.NPA FO**

Région Nord Est :

| | |
|-----------------------|----------------------|
| BELHAOUAR Ferouz (59) | Tel : 06 18 40 42 75 |
| GENSSE Philippe (80) | Tel : 06 63 42 79 73 |
| FESSARD Didier (08) | Tel : 03 24 37 78 33 |
| FLAMENT Philippe (59) | Tel : 06 12 38 72 98 |
| GONTIER Daniel (80) | Tel : 03 22 20 36 22 |
| JACQUES James (55) | Tel : 03 29 88 30 85 |
| HERRMANN Roland (67) | Tel : 03 88 33 22 03 |
| MARLIER Gilles (59) | Tel : 03 28 45 25 81 |
| MARTIN Evelyne (62) | Tel : 06 17 67 67 15 |
| MORITZ Thierry (21) | Tel : 06 03 88 01 45 |
| MÜLLER Franck (55) | Tel : 03 29 86 11 61 |
| PETIT Christian (62) | Tel : 06 08 48 16 21 |
| VIGNAUD Daniel (21) | Tel : 06 11 57 33 82 |
| WAUTHY Didier (80) | Tel : 06 07 26 72 95 |

Ile de France

ALTINDAG Hasan (95)
Tel : 06 08 53 27 89

CHAPUT Catherine (93)
Tel : 01 43 84 36 20

KADRI Abdelkader (94)
Tel : 06 81 95 22 73

MORNET Henri (93)
Tel : 06 19 96 45 95

SCHWARTZ Laurent(77)
Tel : 06 88 31 71 60

Région Sud-ouest

| | |
|------------------------|----------------------|
| BERGERAT Laurent (87) | Tel : 06 17 28 84 31 |
| CHAUX Pierre (87) | Tel : 06 20 95 79 06 |
| DUCOS Muriel (65) | Tel : 06 23 59 77 72 |
| GAZEAU Anne-Lise (16) | Tel : 06 82 91 20 28 |
| HABAROU Marielle (65) | Tel : 06 10 32 32 45 |
| LIZZOLA Alain (32) | Tel : 06 21 19 95 82 |
| ROQUEBERT Colette (31) | Tel : 06 73 70 99 04 |
| PERDUCAT Pascal (33) | Tel : 06 07 59 70 04 |
| STAAL Hervé-Noël (33) | Tel : 06 87 29 21 85 |

Région Sud-est

| | |
|---------------------------|----------------------|
| BONTHOUX Pierre (13) | Tel : 06 12 34 25 31 |
| ETIENNE Guy (69) | Tel : 06 75 06 52 10 |
| FERRARI Eric (06) | Tel : 06 11 74 97 76 |
| GIOVANNELLI Michel (13) | Tel : 06 11 25 17 88 |
| LUCCHINI Marc (20) | Tel : 06 11 89 25 17 |
| MARTIN Patrick (69) | Tel : 04 78 97 21 26 |
| THOMAS Marie- Hélène (84) | Tel : 06 18 03 82 71 |
| VADROT-GALDIES E. (71) | Tel : 06 68 47 40 63 |

